Madame Sara PICAZO FRAIGNAC
13 rue de la grenade
75019 PARIS

Paris, le 26 octobre 2024

Acquittee par chèque LCL n° 0113304 du 8.11.2024 de Mlle Sara PICAZO de 1200,00€ TTC

Facture n°24 /000051 du 26 octobre 2024
Dossier en responsabilité médicale
Madame Sara PICAZO FRAIGNAC/ Docteur Antoine HARLE

<u>NOTE D'HONORAIRES AU TITRE DES DILIGENCES SUIVANTES</u>

(en application de notre convention d'honoraires du 25 octobre 2024)

Correspondances
Entretiens téléphoniques
Etude et classement des pièces par ordre chronologique et par rubrique
Rédaction d'un bordereau de pièces avec une note de synthèse à l'attention du Docteur Pierre LAVAUD, médecin expert psychiatre de recours et envoi des pièces par courriel
Assistance à la consultation médicolégale du Docteur Pierre LAVAUD

TOTAL H.T	1000,00€
T.V.A 20%	200,00€

TOTAL	**1200,00 €**

D. Aknine

Cette facture est à acquitter à l'ordre de Madame Delhia AKNINE
PAIEMENT A RECEPTION

Conformément à l'article L. 441-6 du Code du commerce, tout retard de règlement supérieur à trente jours est susceptible de donner lieu à une pénalité égale à trois fois le taux d'intérêt légal

Maître Delhia AKNINE
Avocat au Barreau de PARIS
22 avenue de l'Observatoire 75014 PARIS
P : 06.29.37.68.01
Courriel : aknine.delhia@orange.fr
N°TVA FR54751943432
N°SIRET 751943433200011
Membre d'un centre de gestion agréé (A.N.A.F.A.G.C.), le paiement par chèque est autorisé